

Jardins familiaux

Les **jardins familiaux**, ou **jardins ouvriers**, apparus à la fin du XIX^e siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées le plus souvent à la culture potagère, furent initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire.

En France, les jardins ouvriers prendront dans le langage officiel (pas dans le langage courant) l'appellation de **jardins familiaux** après la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, ils bénéficient d'un regain d'intérêt en contribuant à créer à proximité des villes des « oasis de verdure » qui sont utiles face à la menace du réchauffement climatique^[1]. Ils répondent aussi aux préoccupations actuelles de produire localement des légumes par des catégories de population à faibles revenus et participent à créer du « lien social » dans les zones urbanisées.



Jardins familiaux de Samoï-sur-Seine.



Jardins familiaux de Versailles.



Jardins familiaux de Tourcoing.

Sommaire

Historique

Évolution

Allemagne

Belgique

France

Les critères d'affectation

Actions incitatives en faveur des jardins familiaux

Pays-Bas

Royaume Uni

Russie

Suède

Notes et références

Notes

Références

Voir aussi

Bibliographie

Articles connexes

Liens externes

Allemagne

France

Russie

Historique



Rue Abbé-Lemire, à Caluire-et-Cuire.

C'est au cours des guerres napoléoniennes que l'on commença à parler en Angleterre d'« *allotments* » ou terres allouées aux ouvriers. Pour les uns il fallait 2 000 m², pour d'autres, moitié moins. Mais tout le monde était d'accord sur le rôle important des jardins. En France, loué ou cédé, le terrain attachait l'ouvrier à son usine et le maintenait loin du cabaret. S'ils revêtaient un caractère paternaliste, les jardins ouvriers ont séduit parce qu'ils correspondaient à un besoin réel.

En Allemagne, le médecin et pédagogue Daniel Gottlob Moritz Schreber fonda vers 1864 une association des jardins ouvriers et familiaux pour « éduquer la population » et « améliorer la santé publique ».

En France, la fondatrice des jardins familiaux est Félicie Hervieu qui développe une approche similaire à Sedan en 1889².

Elle fit elle-même des émules en la personne du Père Volpette à Saint-Étienne et trouva un écho dans la presse³. C'est elle qui transmet l'idée à l'abbé Lemire, homme politique influent et nêtre du diocèse de Cambrai (le diocèse de Lille n'existait pas à cette époque) député-maire

milieu et près du siècle de Sambre (le siècle de Sambre n'existant pas à cette époque), député libéral

chrétien de la ville d'Hazebrouck en Flandre française (Nord). Il crée ensuite les conditions de développement des jardins ouvriers, dans le but d'améliorer la situation des familles ouvrières.

« Les jardins ouvriers professent une vocation sociale et défendent un certain ordre social : s'ils permettent aux ouvriers d'échapper à leur taudis en profitant d'un air plus respirable, ils les éloignent aussi des cabarets et encouragent les activités familiales au sein de ces espaces verts. »

L'abbé Lemire fonde la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer en 1896, afin de rendre l'accès aux parcelles plus aisé pour ses administrés.

Jean-Claude Levy, historien-géographe, spécialiste d'écologie urbaine, estime « qu'au delà des jardins ouvriers familiaux, pédagogiques, etc., c'est toute la question de l'activité agricole et horticole et de la place de celle-ci dans la ville qui se profile, avec des enjeux de production culturelle, ludique, patrimoniale et marchande, assortis de contraintes de mobilité pratique, de mixité sociale ». Il note « la tension entre la production d'un espace public à partir de logiques individuelles en prise à la mise en œuvre d'un jardin potager, et la production d'un espace public urbain exécuté à une autre échelle à partir de logiques institutionnelles : à l'échelle des jardins, les logiques culturelles, ethniques, communautaires paraissent secondaires dans la production de l'espace public, mais elles tendent à réapparaître à l'échelle de l'espace public urbain... Nous ne sommes plus dans la problématique de l'espace vert, ou de la nature en ville, mais dans l'interrogation posée par l'écologie à la société dans ce que cette dernière a de plus difficile à gérer aujourd'hui : le rapport entre l'individuel et le collectif que la préservation de la nature tend à modifier⁴ ».

Évolution

Allemagne



Potagers et église catholique à Wurzen (Saxe), carte postale allemande, 1915.

En Allemagne, dès la seconde moitié du XIX^e siècle le médecin et pédagogue Moritz Schreber commence à promouvoir l'idée des jardins ouvriers dans la lignée de ses travaux sur la santé publique. L'idée est de permettre aux



Schrebergarten près de Bonn, photographie aérienne, 2016.

ouvriers de se détendre tant par la pratique du jardinage que par la jouissance d'un environnement sain et reposant. De plus la culture de fruits et de légumes destinés à la consommation directe est

censée améliorer l'alimentation des travailleurs.

Ce n'est pourtant que trois ans après sa mort, en 1864, que son beau fils, Ernst Innozenz Hauschild (de), fonde dans les environs de Leipzig une aire de jeux à destination d'enfants défavorisés. En hommage à son beau-père, il la nomme Schreberplatz (place Schreber). Rapidement les parents prennent à leur tour possession de l'espace et commencent à le cultiver. Sous le nom de Schrebergarten (littéralement : jardin de Schreber), les jardins ouvriers se développent alors rapidement dans toute l'Allemagne et en particulier dans les régions industrielles comme le Ruhrgebiet, région minière par excellence. Ces jardins sont souvent entretenus collectivement par les ouvriers, formant ainsi de petites communautés qui alimentent le lien social.

Aujourd'hui, les *Schrebergarten* sont, en Allemagne, une véritable institution avec des règles strictes (hauteur des haies, surface des cabanes et des espaces cultivés...), des concours du plus beau *Schrebergarten*, et ses règles d'attribution.

Belgique

En Belgique, il existe des « jardins sociaux » gérés par des ASBL ou des services publics dont le but est de créer du lien social^{5,6}.

France

Les premiers jardins ouvriers ont sans doute été créés à Sedan, dans les Ardennes, par Félicie Hervieu, devançant l'abbé Lemire⁷. Autour de cette initiative, une organisation se constitue en 1893, sous le nom d'*œuvre de la reconstitution de la famille*. Elle regroupe alors 145 personnes de 27 familles. Cinq ans plus tard, cette organisation rassemble 530 personnes de 125 familles. Une de ses particularités est qu'elle est exclusivement dirigée par des femmes⁸. C'est la lecture d'un article sur l'expérience de madame Hervieu dans le quotidien *Le Temps* qui donne l'idée au Père Volpette de développer la même initiative à Saint-Étienne en 1895⁹. L'idée se répand ensuite en France.

En 1904, il n'existe que 48 jardins ouvriers en région parisienne pour 3,5 millions d'habitants. Par le biais de la Société des jardins ouvriers de Paris et banlieue, leur multiplication est favorisée. En 1913, la région parisienne en possède 1 515, dont la moitié est implantée en banlieue.

Les deux guerres mondiales provoquent la mise en potagers de nombreux parcs et parcelles historiques. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, on compte 250 000 jardins ouvriers en France.

En 2001, les *Annales des Mines* rapportent : « En 1993, la LFCTF dénombre quelque 120 000 jardins associatifs sur 750 implantations en France, implantations majoritaires dans le Nord du pays et en Île-de-France. Seules 30 % de ces réalisations sont postérieures à 1980, soit seulement 36 000. »

La loi du 26 juillet 1952 retient l'expression de « jardins familiaux ». Le cadre légal est défini par le code rural : les jardins familiaux doivent être gérés par des associations loi de 1901.

Le 15 octobre 2003, une proposition de loi relative aux jardins collectifs est examinée par le Sénat. L'examen du texte ravit visiblement les sénateurs qui se succèdent à la tribune pour vanter avec lyrisme les mérites de ces jardins lancés il y a plus d'un siècle :



Étude pour *Les Mangeurs de pommes de terre* par Vincent van Gogh, 1885.



Jardins familiaux à Versailles.



Jardins potagers familiaux en ville.



Jardin ouvrier à Saint-Cloud.

- « La poésie du béton et de l'asphalte n'attire plus guère les foules. Le monde se minéralise, s'atomise, s'informatise, et les Français se tournent de plus en plus vers le monde du vivant : les jardins, la forêt, la campagne. Il suffit d'une fleur et d'un jardin autour pour embaumer les heures et colorer les jours [...] » (Christian Cointat, membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne (UMP))
- « Voyant dans ces jardins collectifs, l'antidote au mal des villes [...] » (Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret (PS))
- « Nous parlons des fleurs et des fruits, de la ville et de la beauté, de l'insertion de tous. Celui qui bêche, sème, arrose et entretient devient acteur modeste, mais à part entière de l'application française du protocole de Carthagène sur la biodiversité » (Marie-Christine Blandin, sénateur du Nord - Pas-de-Calais (les Verts))
- « Les jardins familiaux, qu'ils soient d'insertion ou partagés sont source d'équilibre social, facteurs de vie locale et de cadre de vie [...] » (Tokia Saïfi, député européen (PPE, Parti populaire européen))



Jardins familiaux à Versailles.

La proposition de loi propose de rédiger l'article L.561-1 du code rural ainsi :

« L'appellation "jardins collectifs" fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés [...]. On entend par jardins familiaux les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial. »

Cette proposition de loi n'a pas abouti.

Contrairement à l'Allemagne, les jardins familiaux conservent en France l'image dépréciée des jardins ouvriers. Malgré l'intérêt croissant qu'ils suscitent auprès des classes moyennes et supérieures, séduites par la convivialité de ces espaces naturels, les jardins familiaux souffrent de l'absence d'un cadre législatif adapté.

Dans de nombreuses localités, lorsqu'ils existent, ils sont relégués dans des zones marginales (bords d'autoroutes, de voies ferrées, de zones industrielles...) impropres à toute autre utilisation. Ces implantations posent des problèmes d'accès, de sécurité et sont souvent dépourvues de réseaux d'eau et parfois pollués¹⁰.

Ceux qui bénéficient de meilleures implantations ne sont pas à l'abri d'opérations immobilières convoitant leurs terrains. Dans ce cas, ni l'antériorité des jardins, ni leur intérêt social et environnemental, ni le travail réalisé sur le site ne résistent à la spéculation^a.

Créé en février 2007, le Conseil national des jardins collectifs et familiaux (CNJCF) a pour but d'encourager et de promouvoir leur développement, la protection du patrimoine végétal et de la biodiversité, un jardinage respectueux de l'environnement et défend ses positions auprès des pouvoirs publics et des autres institutions. Le CNJCF fédère aujourd'hui près de 135 000 adhérents, composant les trois associations fondatrices : la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC)¹¹ et le Jardin du cheminot (Jardinot)¹².

Les critères d'affectation



Jardins familiaux à Wattrelos.

Différents modes de gestion existent. Les parcelles de jardins familiaux peuvent être gérées par des collectivités locales ou par des associations privées puis affectées à des particuliers pour leur propre production.

Les critères généralement retenus sont l'appartenance à la commune, la mixité sociale, la proximité géographique (le jardin demande un entretien régulier y compris en semaine). L'usage commercial est exclu. La demande étant largement supérieure à l'offre, les délais d'obtention d'un jardin peuvent atteindre plusieurs années.

Selon l'article L.561-1 du code rural¹³ :

« Les associations de jardins ouvriers, qui ont pour but de rechercher, aménager et répartir des terrains pour mettre à la disposition du chef de famille, comme tel, en dehors de tout autre considération, les parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement, en vue de subvenir aux besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial, doivent se constituer sous la forme d'associations déclarées ou reconnues d'utilité publique conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. »

Actions incitatives en faveur des jardins familiaux



Jardin ouvrier à Saint-Cloud.

Chaque année, différents concours sont organisés afin de valoriser des jardins familiaux, ou des ensembles de jardins familiaux, tant au niveau local, qu'au niveau national.

Au niveau national, le Conseil national des villes et villages fleuris délivre chaque année un prix spécial intitulé « Prix du fleurissement des jardins collectifs et familiaux ». Ce prix récompense une commune ayant réalisé une politique remarquable de jardins familiaux collectifs fleuris et accessibles au public.

Dans le cadre du Concours national des jardins potagers¹⁴, organisé conjointement par la SNHF, le GNIS et Jardinot, une catégorie est réservée aux jardins collectifs et familiaux, et permet de récompenser les plus méritants d'entre eux.

Peu à peu, et localement, des critères tels que la biodiversité au jardin, l'absence d'espèces invasives ou l'usage de pratiques issues de l'agriculture biologique ou raisonnée sont pris en compte dans ces jardins.

Pays-Bas

Les jardins ouvriers sont créés aux Pays-Bas en 1838. Au XIX^e siècle, les municipalités attribuent des terrains aux familles d'ouvriers.

En 1928, les associations existent au niveau national grâce à la *Algemeen Verbond van Volkstuindersverenigingen in Nederland* (AVVN) (Confédération générale des associations de jardiniers familiaux aux Pays-Bas). Pendant le Second Concours national des jardins potagers 14

ramaux aux Pays-Bas). Pendant la Seconde Guerre mondiale, les exploitants de ces jardins demandent à diriger eux-mêmes les associations concernant ces jardins.



Jardins familiaux à Dordrecht, 2014.

Jusqu'aux années 1950, les jardins ont été utilisés principalement pour produire des légumes. Depuis, ils sont plutôt devenus une occupation de loisir. Selon les municipalités et les associations, des petits hangars, des serres ou des cabanes, ou même un petit logement estival sont autorisés.

Il existe aux Pays-Bas 240 000 jardins ouvriers et environ 1 000 associations les concernant.

Royaume Uni

Le mot *allotment* est apparu à la fin du xvi^e siècle avec l'allocation de parcelles de terre attachées aux cottages d'ouvriers¹⁵. Le plus vieil *allotment*, en Angleterre est considérée d'être celle du village de Great Somerford dans le Wiltshire. En 1809 son prêtre, le Révérend Stephen Demainbray qui était également le chapelain du roi George III, a obtenu de ce dernier 6 acres de terre au centre du village alloués à perpétuité aux ouvriers pauvres de sa paroisse¹⁶.

Les *allotments* ont connu un regain de popularité pendant les périodes de guerre notamment pendant les deux guerres mondiales avec les jardins de la victoire. Il est estimé qu'il y a eu environ 1 400 000 *allotments* en 1943¹⁷. Le roi George VI a ordonné qu'une partie des jardins du palais de Buckingham et du château de

Windsor soit transformée en jardins potagers afin d'aider avec la production de fruits et légumes et d'encourager le peuple britannique à faire de même¹⁸. Pendant la période de rationnement post-guerre les *allotments* sont restées populaires mais ont connu un déclin par la suite.

Russie

En Russie, les jardins collectifs, qui prolongent la tradition séculaire de la datcha, apparaissent autour des villes à l'époque soviétique pour remédier aux pénuries alimentaires. Ces jardins, comme les lopins familiaux ruraux, échappent en partie au contrôle étatique et sont considérés par le régime communiste comme idéologiquement suspects mais nécessaires. Ils sont gérés par les entreprises d'État et destinés, en principe, aux loisirs et à l'autoconsommation et non à la vente¹⁹. La population urbaine est en grande partie proche de ses racines rurales avec l'expérience du travail des champs. L'État s'est longtemps opposé à la construction de maisonnettes dans les espaces de jardinage, interdites, jusqu'en 1966, à moins de 50 km de la ville. Leur taille est toujours limitée à 25 m² de bâti et 12 m² de véranda²⁰.



Jardins potagers dans l'oblast d'Ivanovo, 2010.

Dans les années 1990, la chute du régime soviétique et l'effondrement de l'économie étatique entraînent un retour massif aux pratiques horticoles : les salaires des fonctionnaires sont payés avec des mois de retard et amputés par l'inflation²⁰. La privatisation de l'économie et les modifications de l'espace urbain entraînent de nombreux changements dans leur statut et beaucoup de jardins sont abandonnés. En 1998, ils deviennent des « collectifs de jardins non commerciaux » (en russe : *Sadovye Nekommertcheskie Tovarichestva*). Ce

sont des regroupements de parcelles familiales, de l'ordre de 600 m². En 2011, on compte 73 000 collectifs associant 54 à 67 % de la population urbaine¹⁹. En 2008, 56 à 70 millions de citoyens ont accès à 40 454 000 parcelles individuelles ou familiales²⁰.

Les jardiniers (en russe : *datchniki*) exploitent souvent des terres pauvres, escarpées ou le long des axes de communication, se prêtant mal à l'agriculture commerciale. Ils pratiquent différentes formes d'horticulture : légumes, baies, fleurs. Ils utilisent peu d'intrants mais alternent les cultures pour éviter l'épuisement des sols. La forte fréquentation de ces espaces pendant la belle saison crée des problèmes d'environnement (déchets, incendies, etc.). Les citoyens aisés ont tendance à réduire la part des cultures vivrières et à transformer leur parcelle en résidence d'été (en russe : *cottage*) avec gazon et piscines. L'habitation peut devenir permanente et débouche sur une urbanisation des terrains horticoles. Un collectif de Kazan, bien situé au bord de la Volga, devient ainsi un quartier de l'élite urbaine¹⁹. La périphérie de Moscou a aussi ses quartiers de « nouveaux russes » enrichis²⁰.



Maisons de techniciens et jardins potagers dans le Kouzbas, 2014.

Au contraire, les *datchniki* moins aisés s'opposent aux aménagements comme l'installation du gaz et de l'électricité qui entraîneraient une hausse des cotisations¹⁹.

En 2008, un jugement de la Cour constitutionnelle de la fédération de Russie autorise à déclarer sa résidence principale dans sa maisonnette de jardin lorsqu'elle satisfait aux conditions de confort et salubrité. Mais leur statut reste contesté²⁰. Depuis 2014, les terrains horticoles sont considérés comme espaces résidentiels et soumis à la taxe d'habitation¹⁹.

Suède

En Suède, les jardins (Koloniträdgårdar) sont souvent utilisés comme chalets d'été avec des chalets entièrement équipés. Pour éviter la hausse des prix, il est interdit d'y séjourner pendant l'hiver^[réf. souhaitée].

Notes et références

Notes

- a. Plus de 200 ha de jardins familiaux sont ainsi détruits en 2004 à Rosny-sous-Bois en banlieue parisienne pour laisser place à un centre commercial. Ironie des aménageurs, un des grands noms de la jardinerie s'y installe.

Références

1. « Changement climatique ; le végétal pour allié » (<http://www.gnis.fr/solution/changement-climatique-le-vegetal-pour-allie/>) sur le site du Gnis.
2. Béatrice Cabedoce (dir.) et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996. La Ligue Française du coin de terre et du foyer*, Editions Créaphis, 1996
3. Jean-Luc Guillaume, « Sedan, terre natale des jardins ouvriers. L'œuvre de Félicie Hervieu », *Le Pays Sedanais*, n^o 32, 2014, p. 97-101
4. Jean-Claude Demaure, « La nature dans la ville », *Penn ar Bed*, n^{os} 165-166, juin septembre 1997, p. 7

5. « Des jardins pour cultiver le lien social » (https://web.archive.org/web/20120508135643/http://www.enmarche.be/Social/Jardins_sociaux.htm) (version du 8 mai 2012 sur l'*Internet Archive*).
6. Réseau de jardins (<http://www.jardinssolidaires.be>) sur *jardinssolidaires.be*.
7. Cabedoce et Pierson 1996, p. 32.
8. Bernard Rivatton, *Créations et solidarités dans la grande ville ouvrière*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 249 p. (lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=AF A3fugLY3gC&pg=PA40&dq=Cr%C3%A9ations+et+solidarit%C3%A9s+dans+la+grande+vill e+ouvri%C3%A8re+hervieu>)), « Des premiers jardins ouvriers à l'expérimentation de la construction sociale », p. 40
9. Bernard Rivatton, *Créations et solidarités dans la grande ville ouvrière*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 249 p. (lire en ligne (http://www.google.fr/search?tbm=bk s&hl=fr&q=Cr%C3%A9ations+et+solidarit%C3%A9s+dans+la+grande+ville+ouvri%C3%A8r e&btnG=))), « Des premiers jardins ouvriers à l'expérimentation de la construction sociale », p. 43
10. Legout C., Mienne A. *Jardins familiaux du fort d'Aubervilliers. Résultats de l'enquête alimentaire*, juin 2011, Saint- Maurice : Institut de veille sanitaire, 2012, 6 p., (INVS/téléchargement téléchargement. (<http://www.invs.sante.fr>))
11. Présentation de la Fédération des jardins familiaux et collectifs (<http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>)
12. Présentation de l'association *Jardinot, les jardins du cheminot* (<http://jardinot.org/>)
13. Article L.561-1 (http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=1F70DB56660 A44D21784AFD18293D8D1.tpdjo08v_2?idArticle=LEGIARTI000006584390&cidTexte=LE GITEXT000006071367&dateTexte=20081226) du code rural sur *Legifrance*.
14. Présentation du concours national des jardins potagers sur le site de la SNHF (<https://www.snhf.org/concours-national-des-jardins-potagers/>)
15. (en-GB) « Allotment History – A Brief History of Allotments in the UK » (<http://www.allotment-garden.org/allotment-information/allotment-history/>), sur *allotment-garden.org* (consulté le 7 septembre 2018)
16. (en-GB) Richard Savill, « England's oldest allotments celebrate 200 years », *The Telegraph*, 10 mars 2009 (ISSN 0307-1235 (<https://www.worldcat.org/issn/0307-1235&lang=fr>), lire en ligne (<https://www.telegraph.co.uk/gardening/4967971/Englands-oldest-allotments-celebrate-200-years.html>), consulté le 7 septembre 2018)
17. (en) David Matless, *Landscape and Englishness : Second Expanded Edition*, Londres, Reaktion Books, 15 septembre 2016, 368 p. (ISBN 978-1-78023-714-5, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=x2GUDQAAQBAJ&pg=PP1>)), p. 246
18. (en) Caroline Davies, « Queen turns corner of palace backyard into an allotment » (<https://www.theguardian.com/uk/2009/jun/14/queen-allotment-organic-gardening>), sur *the Guardian*, 13 juin 2009 (consulté le 7 septembre 2018)
19. Robert-Boeuf Camille, « Les jardins collectifs à Kazan : une agriculture familiale entre espace productif et espace résidentiel », *Pour*, 2014/4 (N° 224), p. 101-109.
20. Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie, « L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie », *Économie rurale*, 325-326 | septembre-décembre 2011.

Voir aussi

Bibliographie

Sur les autres projets Wikimedia :



Jardins familiaux (<https://commons.wikim>

[edia.org/wiki/Category:Allotments_in_Fra](http://fr.wikipedia.org/wiki/Category:Allotments_in_France?uselang=fr)

[nce?uselang=fr](http://fr.wikipedia.org/wiki/Allotments_in_France?uselang=fr)), sur Wikimedia

Commons



[jardin familial](http://fr.wiktionnaire.org/wiki/jardin_familial), sur le Wiktionnaire

- *Fédération des jardins ouvriers du Nord de la France*, Bulletin trimestriel, Tourcoing : Impr G. Frère, 1929-19.. ([lire en ligne](http://nordnum.univ-lille.fr/ark:/72505/a011546871637CuHotz) quelques numéros de 1929 et 1930 (<http://nordnum.univ-lille.fr/ark:/72505/a011546871637CuHotz>))
- Françoise Dubost, *Côté Jardins*, Scarabée & Compagnie (étude sur les jardins ruraux, jardins ouvriers et jardins de banlieues)
- B. Wahmann, « Les « *Kleingärten* », jardins familiaux et ouvriers en Allemagne », in M. Mosser et G. Teyssot, *Histoire des jardins*
- Béatrice Cabedoce (dir.) et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996. La Ligue française du coin de terre et du foyer*, Éditions Créaphis, 1996 ([lire en ligne](https://books.google.fr/books?id=V6u-I_O-4zoC&pg=PA48&q=hervieu+) (https://books.google.fr/books?id=V6u-I_O-4zoC&pg=PA48&q=hervieu+)).

Articles connexes

- [Agriculture familiale](#)
- [Droit de préemption en faveur des jardins familiaux](#)
- [Jardin communautaire](#)
- [Jardin potager](#)
- [Jardinage urbain](#)
- [Jardin sauvage](#)
- [Jardin écologique](#)
- [Jardin en mouvement](#)
- [Jardin planétaire](#)
- [Murs à pêches](#)
- [Ruelle verte](#)
- [Saint-Mammès, les jardins bateliers](#)

Liens externes

Allemagne

- « Arte - Émission *Karambolage* sur les *Schrebergärten* en Allemagne » (<https://web.archive.org/web/20150502051503/http://www.deutschland-frankreich.diplo.de/Le-lieu-Le-Schrebergarten-21,2793.html>) (version du 2 mai 2015 sur [l'Internet Archive](http://www.archive.org/))

France

- [Le texte de loi sur les associations 1901](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=vig) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=vig>)
- [Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs \(FNJFC\), Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer](http://www.jardins-familiaux.asso.fr) (<http://www.jardins-familiaux.asso.fr>)
- [Jardinot, le jardin du Cheminot](http://jardinot.org/) (<http://jardinot.org/>)
- [Les jardins-potagers urbains : espaces agricoles ou lieux de bien-être social ?](http://www.environnement.ens.fr/IMG/pdf/3-projet_final_vincentlou.pdf) (http://www.environnement.ens.fr/IMG/pdf/3-projet_final_vincentlou.pdf)
- [1940-1950 : une période charnière pour les jardins ouvriers](http://www.jardins-familiaux.asso.fr) (<http://www.jardins-familiaux.asso.fr>)

- [1940-1952 : une période charnière pour les jardins ouvriers \(https://journals.openedition.org/insitu/18752\)](https://journals.openedition.org/insitu/18752), avec une présentation à [vidéo] Avides de recherche, [Pétain et les légumes - cultiver son potager dans les années 40 \(https://www.youtube.com/watch?v=wkl9ZNflVi4\)](https://www.youtube.com/watch?v=wkl9ZNflVi4) sur *YouTube*

Russie

- [Robert-Bœuf Camille, « Les jardins collectifs à Kazan : une agriculture familiale entre espace productif et espace résidentiel », *Pour*, 2014/4 \(N^o 224\), p. 101-109. \(https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-101.htm\)](https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-101.htm)
- [Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie, « L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie », *Économie rurale*, 325-326 | septembre-décembre 2011 \(http://journals.openedition.org/economierurale/3317\)](http://journals.openedition.org/economierurale/3317)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Jardins_familiaux&oldid=176785289 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 20 novembre 2020 à 12:34.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#)

[À propos de Wikipédia](#)

[Avertissements](#)

[Contact](#)

[Développeurs](#)

[Statistiques](#)

[Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#)